

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.1
DE L'UNION DES CONSOMMATEURS**

Question 1

Référence : HQD-1, Document 1, lignes 13 à 20

Préambule :

Par ailleurs, au-delà de ces besoins identifiés plusieurs mois à l'avance, il existe des besoins additionnels résultant de déséquilibres à court terme du bilan offre-demande. Ces déséquilibres proviennent en partie de variation de la demande découlant d'aléas prévisionnels ou climatiques et en partie de défaut des fournisseurs sous contrat avec le Distributeur, par exemple lors de pannes d'équipement. Il est donc requis de compléter les moyens identifiés précédemment par des approvisionnements additionnels obtenus sur un horizon plus court au fur et à mesure où ces besoins sont identifiés.

- 1.1 De combien de temps (ordre de grandeur) dispose le Distributeur pour réagir en cas de besoin d'approvisionnement supplémentaire dû à un aléa climatique?

Réponse:

Le Distributeur dispose de quelques heures à quelques jours de préavis, en cas de besoins supplémentaires dus à un aléa climatique.

- 1.2 Pour combien de temps un tel besoin peut-il perdurer (ordre de grandeur)?

Réponse:

Ce type d'aléa peut durer de quelques heures à quelques jours.

- 1.3 Veuillez élaborer sur le genre de défaut et de pannes d'équipement qu'un fournisseur sous contrat peut subir et sur le genre de pannes d'équipement qui peut survenir.

Réponse:

De façon générale, une panne est définie comme étant une réduction de la production d'électricité d'une centrale découlant d'un bris ou d'une défektivité d'équipement, ayant pour effet de réduire la capacité totale de production de la centrale à une quantité moindre que la puissance contractuelle.

- 1.4 Pour combien de temps un besoin dû à un défaut d'un fournisseur peut-il durer (ordre de grandeur)?

Réponse:

Ce type de défaut peut durer de quelques minutes à plusieurs années.

Question 2

Référence : HQD-1, Document 1, page 7, lignes 16 à 26

Préambule :

En effet, de par leur nature ces besoins sont souvent identifiés dans des délais très courts, compte tenu de la nécessité pour le Distributeur de compter sur des approvisionnements suffisants d'heure en heure, ce qui nécessite des ajustements fins face aux aléas de la demande et aux imprévus tels (sic) le défaut de livrer d'un fournisseur. Une telle situation exclut la possibilité de permettre la participation de tout fournisseur intéressé par la diffusion d'un appel d'offres dans un délai adéquat.

De plus, la volatilité des marchés de court terme fait en sorte que le Distributeur devra souvent agir rapidement pour s'assurer du meilleur prix possible pour ce type d'approvisionnement et cela dès l'identification du besoin.

- 2.1 Veuillez expliquer davantage le besoin de compter sur des approvisionnements suffisants d'heure en heure et la nécessité d'agir rapidement pour assurer le meilleur prix possible.

Réponse:

Le Distributeur doit mettre en place les moyens nécessaires afin que les besoins de sa clientèle soient en tout temps satisfaits, malgré les variations horaires de la courbe des besoins, les variations causées par les aléas climatiques et les variations de la demande à court terme.

De là, le Distributeur doit planifier ses approvisionnements en énergie et en puissance en sus de tenir compte du profil horaire de la demande d'électricité.

Dans ce contexte, le Distributeur doit disposer d'approvisionnements et d'outils flexibles afin de parer à toute éventualité, d'où la demande de dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres afin de contracter des approvisionnements de court terme.

- 2.2 Veuillez préciser si c'est le Distributeur ou le Transporteur qui réalise des approvisionnements d'heure en heure pour équilibrer l'offre et la demande du marché québécois.

Réponse:

Le Distributeur a la responsabilité d'acquérir les approvisionnements nécessaires.

Le Transporteur s'assure que l'équilibre entre l'offre et la demande est maintenu en temps réel. Pour ce faire, il applique l'ordonnancement des ressources qui lui est transmis par le Distributeur.